



Dois je regler un jeu en ligne senser etre gratuit

Par **isabou**, le **14/09/2008** à **14:33**

Je viens de decouvrir que mon fils dois 37 euro a un jeu en ligne qui se dit etre gratuit. Je n'est pas donne mon accord pour depenser quoi que ce sois. Mon fils n'est pas majeur. Le site a bloqué son compte jeu[pas important] et reclament l'argent sous peine de menace d'emprisonnement de 5 ans pour fraude.dois je regler??? Je ne sais meme pas a quoi correspond cette somme.

Merci de me repondre.SVP.ceci m'inquiete.merci d'avance.
isabou